



Le 28 avril 2015

Communiqué de presse

DIFFUSABLE dès réception

Les conditions de logement en Île-de-France en 2013

En 2013, le parc francilien de logements compte **5,1 millions de résidences principales**. Parmi ces logements, six sur dix sont situés au cœur de l'agglomération parisienne, Paris et petite couronne.

Entre 1996 et 2013, le nombre de résidences principales a augmenté en moyenne de 35 500 par an, soit +13,3 % sur la période. La croissance a été plus dynamique en grande couronne, notamment dans le Val-d'Oise, en Seine-et-Marne et dans les Yvelines. Pour la période 2006 - 2013, le nombre de résidences principales a suivi le même rythme. Sur cette période récente, la progression la plus soutenue a concerné la Seine-et-Marne, au foncier disponible plus important, puis la Seine-Saint-Denis.

La moitié des ménages franciliens sont propriétaires de leur logement. Entre 2006 et 2013, le nombre de ménages propriétaires de leur logement a augmenté de 5 % en Île-de-France

L'habitat est en majorité collectif et de petite taille contrairement à la province. À Paris, les petits logements sont prédominants : le nombre moyen de pièces est de 2,7 pour une surface de 59 m² (valeurs les plus faibles de la région).

Les logements franciliens accueillent en moyenne 2,3 habitants, autant qu'au niveau national, alors que le nombre moyen de pièces et la surface habitable moyenne y sont nettement plus faibles. Le surpeuplement est ainsi plus fréquent en Île-de-France qu'en province : il concerne 19,5 % des logements, contre 6,1 % en province.

Moins de 5 % des logements franciliens sont de mauvaise qualité. En 2013, seulement 0,9 % des logements franciliens sont sans confort, contre 2 % en 2006 et 3,7 % en 1996. En 2013, 61,3 % des résidences principales franciliennes sont de bonne qualité, 34,2 % de qualité moyenne et 4,5 % de mauvaise qualité.

Retrouvez l'étude sur :

www.insee.fr/fr/regions/idf/

Contacts presse :

Insee Ile-de-France :

Éric BONNEFOI
01 30 96 90 51
eric.bonnefoi@insee.fr